

Le Courrier de l'Ouest
Vendredi 6 juin 2025 n° 21.953

Ces vieux pneus de la discorde

Des pneus usagés sont actuellement déterrés près de Parthenay. L'agriculteur qui a fait cette stupéfiante découverte venait d'acheter les terres agricoles possiblement polluées. Il est furieux.

Mickaël Ferreira n'est pas genre d'homme à s'emporter pour une brouille. Dans le secteur de Saint-Pardoux-Soutiers, près de Parthenay, il est même réputé pour sa gentillesse et sa disponibilité. Quand il peut donner un coup de main, ce quadragénaire le fait. C'est dans sa nature. Il tient cela de son père arrivé il y a bientôt cinquante ans du Portugal et qui s'est aussitôt intégré dans la société deux-sévrienne.

En ce milieu d'année, son sourire s'est quelque peu estompé. Alors qu'il pensait concrétiser le rêve de sa vie : « *Devenir agriculteur* », dit-il, un événement complètement inattendu est venu gâcher son enthousiasme. L'homme découvre que ses terres agricoles situées au lieu-dit « *La Martinière* », à Soutiers, étaient souillées par des centaines de pneus agricoles ou de véhicules usagés. « *Entre 700 et 800* », estime l'intéressé qui en a déjà mis, à ce jour, plus d'une centaine derrière son entrepôt de stockage de matériels agricoles.

« Chez le notaire, il avait été spécifié que rien d'illégal n'avait été enterré... »

MICKAËL FERREIRA
Agriculteur

« Je les ai découverts l'hiver dernier », raconte le céréalier et éleveur de volailles « *label rouge* ». « Il y a quelques mois, j'ai été invité à un repas de chasse. Lors de cette journée, un voisin agriculteur m'a dit : *Viens, j'ai un truc à te dire*. » Et ledit voisin lui dévoile que la propriété des lieux qui lui a vendu une partie des terrains et les bâtiments agricoles avait enterré des pneus. Des centaines et des centaines de pneus qui lui auraient servi à maintenir les bâches des silos d'ensilage. Lui, plutôt surpris dans un premier temps, reste sceptique. « *Et pour cause* », se souvient-il. « Lors de la signature de l'acte d'achat chez le notaire, il avait été spécifié très clairement que rien d'illégal n'avait été enterré... »

Il décide donc de sonder ici et là ses terres sur lesquelles pousse actuellement du blé. Des trous d'un à deux mètres de profondeur sont creusés. Et la réalité saute au visage comme un geyser en plein désert : « *Regar-*



En creusant en différents endroits d'un champ de blé, Mickaël Ferreira, agriculteur près de Parthenay, a mis au jour plus d'une centaine de pneus usagés, enterrés illégalement dans sa propriété récemment acquise.

PHOTO : CO. MAÏE DELAGE

dez », dit-il tout simplement en montrant l'objet du délit. Dans tous les trous profonds comme des piscines de pavillons, apparaissent des dizaines de pneus agricoles ou de véhicules. « On voit bien qu'ils sont usés. Ils sont probablement là depuis plus de dix ans », estime Mickaël Ferreira qui ajoute : « De l'autre côté du bâtiment, ce sont des plaques de fibrociment en arriante qui ont été illégalement enterrées. » Nouvelle soupe à la grimace...

Une dépollution hors de prix

« Dans un premier temps, j'ai alerté l'ancienne propriétaire pour savoir ce qu'elle comptait faire. » Rien. « Un peu plus tard, lors d'un autre rendez-vous, elle m'a même insulté quand j'ai évoqué les pneus. » L'homme s'est donc résigné à appe-

ler un huissier qui a constaté cette décharge de pneus.

L'agriculteur a également appelé la police de l'environnement et la gendarmerie locale. Des agents et militaires sont ainsi venus constater de visu ce qui pourrait être considéré comme une infraction. « Une enquête a été ouverte », assure l'agriculteur qui craint que son affaire prenne une tournure judiciaire. « J'ai pourtant proposé de nettoyer la zone en partageant les frais. » Refus de la dame, affirme-t-il. « J'ai donc demandé un devis à une entreprise spécialisée dans ce type de nettoyage. La facture est énorme. Près de 100 000 € », indique Mickaël Ferreira qui n'entend évidemment pas payer la facture et qui s'interroge légitimement sur les retombées environnementales de cette décharge cachée. « En contrebas, termine-t-il, il y a un

cours d'eau. Dans quelle mesure des infiltrations ont pu polluer le ruisseau. Je ne sais pas. »

Nous avons pu joindre l'ancienne propriétaire du champ actuellement en vacances dans le sud de la France. « Je suis très étonnée de tout cela », a-t-elle indiqué hier soir. « Il y a 14 ans, il n'était pas inhabituel d'enterrer les pneus. Plein d'agriculteurs le font. Lors de la vente, nous avons signé un protocole qui mentionne que M. Ferreira me rendait une parcelle sur laquelle je m'engageais à entreposer les pneus usagés, tout cela à mes frais. Je ne sais pas combien cela va me coûter. J'ai tout fait pour aider ce monsieur à s'installer. Je ne comprends pas pourquoi il veut mettre cette affaire dans les journaux », termine-t-elle.

ÉRIC MARTEAU

À SAVOIR

Pneus usagés : que faire ?

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture Charente-Maritime-Deux-Sèvres propose de collecter gratuitement les pneus usagés. La Chambre consultative a ainsi planifié, une

au 23 mai. La collecte est destinée uniquement aux agriculteurs et aux agriculteurs retraités. Ces derniers peuvent amener leurs pneus agraires (tracteurs et autres engins agricoles),

